



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Route de La Souterraine – BP 27 –
23400 MASBARAUD-MERIGNAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-242320034-20151209-20151205-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2015

Délibération n° 2015/12/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

SEANCE DU 09 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
42	34	35
POUR	CONTRE	ABSTENTION
26	2	7

DATE DE LA CONVOCATION

30 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le 9 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de Bourgneuf-Royère de Vassivière, s'est réuni en session ordinaire à la salle Cauvin commune de Bourgneuf, sur la convocation en date du 30 novembre 2015, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM. SIMON-CHAUTEMPS, JOUHAUD, RIGAUD, SZCEPANSKI, CHAPUT, LALANDE, MALIVERT, DUGAY, ROYERE, CHAUSSADE, MEUNIER, PEROT, SCAFONE, CALOMINE, PAMIES, LEHERICY, LABORDE, PATEYRON, COUSSEIROUX, RABETEAU, CADROT, FAURE, MARTINEZ, DERIEUX.
MMES SPRINGER, JOUANNETAUD, MARCON, LAGRAVE, POUGET-CHAUVAT, SUCHAUD, GAUTRET, CHENEVEZ, PATAUD, BATTUT.

ETAIENT EXCUSES :

MM. CHOMETTE, LEGRAND, AUMEUNIER.
MMES CAPS, COULAUD.

M. CHOMETTE a donné procuration à Mme POUGET-CHAUVAT.

Objet : attribution du marché de fournitures relatif à la mise en place d'aménagements muséographiques sur le volet « maçon » de la Maison Martin Nadaud (marché n°2015-24)

Le Président rappelle qu'afin d'augmenter la fréquentation du site communautaire de la Maison Martin Nadaud, la Communauté de communes souhaite mettre en place une programmation muséographique complémentaire, traitant du maçon et de la vie à la campagne au XIXème siècle.

L'objectif est d'intégrer de nouveaux supports dans les espaces intérieurs et extérieurs, en utilisant notamment les équipements scénographiques en place depuis l'ouverture du site en 2010.

Plusieurs espaces sont concernés :

- Espaces intérieurs du parcours muséographique existant : salle d'accueil principal, salle d'exposition et dernière salle du parcours.
- Espaces extérieurs : pose de six panneaux d'interprétation relatifs à l'évolution des lieux.

Sur la base d'une programmation déclinée par thème et par espace, des prestations de conception, de pose et d'installations de divers supports physiques et numériques sont demandés pour enrichir les contenus actuels.

En raison du travail de préparation en amont, le choix des entreprises doit intervenir avant la fin de l'année 2015 pour permettre la mise en place des nouveaux supports à l'ouverture de la saison touristique au printemps 2016.

Le Président informe le Conseil qu'une consultation de prestataires a donc été lancée, dans le cadre d'un marché de fournitures courantes et de services (marché n°2015-24), passé en procédure adaptée (articles 26-II et 28 du code des marchés publics), avec avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP. La date limite de remise des offres était fixée au 18 septembre 2015 – 12 h 00.

Ce marché de fournitures d'un montant prévisionnel de 52 000€ HT est décomposé en 4 lots :

- lot 1 : Fourniture de tablettes et ordinateurs tactiles tout en un.
- lot 2 : Films vidéos et contenus numériques
- lot 3 : Supports muséographiques (panneaux photographiques, panneaux d'exposition permanente et mobile, support de fixation d'outils).
- lot 4 : Panneaux extérieurs.

4 plis ont été réceptionnés dans les délais impartis. Une entreprise ayant répondu sur 2 lots, le nombre total d'offres s'élève à 5.

Une démarche de négociation financière a été engagée avec l'ensemble des entreprises le 3 novembre, avec une date limite de remise des nouvelles offres fixée au 13 novembre 2015 – 12h.

Un rapport d'analyse et de classement des offres a été établi et examiné par le Bureau, selon les critères de sélection annoncés au règlement de consultation :

- Critère 1 : Prix (pondéré à 60%)
- Critère 2 : Valeur technique de l'offre (pondéré à 40%) : note sur 20 décomposée comme suit :
 - o sous-critère n°1 : Note et proposition techniques – note sur 10.
 - o sous-critère n°2 : Descriptif détaillé des modalités d'exécution pour la réalisation du chantier – note sur 5.
 - o sous-critère n°3 : Précisions sur le planning et respect des délais d'exécution – note sur 5.

Sur la base de ce rapport, et en application des critères de sélection, le Président, soumet au Conseil les offres qui pourraient être retenues.

Intitulé du lot	Entreprise	Montant du marché
Lot 1 « : Fourniture de tablettes et ordinateurs tactiles tout en un»	AUDIOSOFT (63 – St Maurice ès Allier)	8 990 € HT
Lot 2 « Films vidéos et contenus numériques »	LES PRODUCTIONS DU EFFA (75 – Paris)	33 085 € HT
Lot 3 «Supports muséographiques»	MALINVAUD (87 – Limoges)	12 830 € HT
Lot 4 « Panneaux extérieurs»	MALINVAUD (87 – Limoges)	6 418 € HT
TOTAL		61 323 € HT

Il précise que le montant total du marché est supérieur de 20 % à l'estimation prévisionnelle. Après avis de la commission « culture et patrimoine d'intérêt communautaire » et du Bureau, le Président propose de déclarer le lot n°1 sans suite pour motif d'intérêt général d'ordre financier.

Le Président soumet donc au Conseil la possibilité de retenir uniquement les entreprises pour les lots n°2,3 et 4.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Décide de déclarer le lot n°1 « Fourniture de tablettes et ordinateurs tactiles tout en un » sans suite pour motif d'intérêt général d'ordre financier.
- Autorise le Président à signer puis à notifier le marché pour les lots n°2,3, et 4 aux entreprises citées précédemment et selon les montants indiqués pour chacun des lots.
- Autorise le Président à engager les crédits nécessaires à cette opération.
- Autorise le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,

A Masbaraud Mérignat, le 11 décembre 2015

Pour copie conforme

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Régis Rigaud'. The signature is stylized with a large, looped initial 'R' and a horizontal line across the middle.

Régis RIGAUD